

**Un service public régional d'orientation :  
Signature de la Convention Etat - Région Centre-Val de Loire – Rectorat.**



Service Public Régional de l'Orientation

**Michel JAU**, Préfet de la région Centre et du Loiret,  
**François BONNEAU**, Président de la Région Centre-Val de Loire,  
et **Marie REYNIER**, Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours,  
signeront  
la **Convention Etat-Région-Rectorat pour la mise en place du SPRO**,

**le vendredi 23 janvier 2015 à 9h.**

*Hôtel de Région à Orléans.*

**Un Point Presse aura lieu à 8h30.**

De l'entrée dans le système scolaire à la sortie de la vie active, l'orientation est un enjeu majeur. La nécessité de **mettre en œuvre des évolutions de parcours**, en raison de la transformation des métiers ou des bouleversements économiques, est de plus en plus fréquente. Il existe de profondes inégalités selon que les personnes sont ou non accompagnées dans ces évolutions.

Dans ce contexte, c'est parce que tous les publics disposeront d'un **égal accès à l'information et à l'orientation tout au long de leur vie** qu'il sera possible de **lutter contre les inégalités** et les déterminismes sociaux, de **favoriser la réussite dans la formation et le maintien ou le retour dans l'emploi**.

La **loi du 5 mars 2014** constitue une réponse nouvelle et ambitieuse dans la mise en œuvre de ce droit à la sécurisation des parcours professionnels, avec notamment depuis le 1er janvier 2015, la création pour chaque salarié d'un compte personnel de formation (CPF), l'ouverture pour tous les publics d'un conseil en évolution professionnelle (CEP) et le déploiement d'un nouveau service public local, le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Les Régions ont désormais la responsabilité de la coordination et de l'animation de la mise en œuvre des politiques d'orientation tout au long de la vie au plus près des besoins des populations et des territoires. C'est dans cet esprit que l'ARF et l'Etat ont signé le 28 novembre dernier un accord cadre relatif à l'organisation du SPRO.

Très concrètement, avec le SPRO, la Région Centre travaille désormais avec tous les professionnels de l'orientation pour dynamiser et coordonner l'accueil de tous les publics.

### **La Région Centre : région préfiguratrice**

La région Centre a fait partie des 8 régions impliquées dans les travaux de préfiguration du SPRO.

#### **2014 : année de préfiguration du SPRO en région Centre**

- Prendre en compte des attentes de nos concitoyens dans la construction de ce nouveau service public, pour placer l'utilisateur au cœur du SPRO.
- Faire évoluer l'offre des services au plus près des besoins des usagers, des professionnels et des territoires via un programme d'appui aux acteurs.
- Mettre en réseau les acteurs (appel à projet « SPR O CENTRE » doté de 250 000€).
- Mettre en place d'actions de communication. (Création d'1 logo ; Présence d'1 pôle SPRO sur les 10 Forums régionaux de l'orientation)

### **Faire vivre et installer le SPRO au plus près des habitants**

#### **2015 : année du déploiement du SPRO sur l'ensemble du territoire régional**

- Rendre l'offre de conseil en orientation plus visible par tous et pour tous. (Pas plus de 2 portes : la 1ère est celle du conseil en orientation ; la 2e de l'accueil individualisé)
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'orientation dans chaque territoire à travers la signature de conventions locales
- Outiller les acteurs de l'orientation grâce à l'élaboration d'un programme d'appui
- Faire du SPRO la première pierre du conseil en évolution professionnelle

*Des signatures dans les 6 départements auront lieu à partir de février 2015  
avec les acteurs de l'Orientation.*